

Le Ministre de l'intérieur autorise la reprise des cérémonies religieuses



Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, annonce avoir convenu avec les représentants des cultes des modalités de reprise des cérémonies religieuses.

Depuis le début de la crise sanitaire, les responsables des cultes en France ont fait preuve de réactivité et de responsabilité face à l'épidémie. Si les lieux de culte n'ont jamais été fermés, des restrictions ont dû être imposées pour les cérémonies religieuses alors même que le confinement se déroulait lors de fêtes religieuses particulièrement importantes, notamment pour nos concitoyens chrétiens, juifs et musulmans.

Conscients de cette situation, le Président de la République, le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur ont entretenu un dialogue constant avec les responsables des cultes et dès le 4 mai au Sénat, le Premier ministre annonçait l'intention du Gouvernement de permettre la reprise des cérémonies religieuses, dans le respect des règles sanitaires pour la fin de mois de mai...

[\[...\] Lire la suite sur InfoChrétienne](#)

[InfoChrétienne](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

4 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - www.topchretien.com